

2



La Gruyère / Mardi 5 juin 2018 / www.lagruyere.ch

Bulle

La direction de Clos Fleuri sommée de faire mieux

Une enquête confirme des **dysfonctionnements** au niveau du management de Clos Fleuri. Si la prise en charge des personnes en situation de handicap est «très bonne», la confiance entre les collaborateurs et la direction doit être restaurée.

YANN GUERCHANIK

INSTITUTION. Les résultats de l'audit concernant la situation préoccupante vécue par le personnel de Clos Fleuri viennent de tomber. Commandé par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), il relève des problèmes au niveau du management mis en place par le directeur Charles Butty. Des mesures sont exigées.

En décembre dernier, la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales irlbourgeoises (FOPIS) accusait l'institution de dysfonctionnements et de pression sur ses employés et les personnes en situation de handicap dont elle a la charge. Des griefs repris par des membres du personnel ainsi que des parents de résidents (*La Gruyère* du 21 décembre). Il était question d'un environnement de travail délétère, «une véritable dictature», se désolait un collaborateur en larmes. D'autres dénonçaient encore des cas de «mobbing», de «burn-out», d'«angoisse». La DSAS avait alors pris la mesure de la gravité de l'affaire et mandaté l'entreprise Triaspect pour mener une enquête.

«Le sondage effectué auprès des collaboratrices et collaborateurs de Clos Fleuri montre un certain malaise parmi le personnel, essentiellement dans les ateliers et les résidences», explique la DSAS. Si le travail, en général, plaît, le style de management du directeur et de l'équipe de direction sus-

cite quelques critiques. Un grand nombre des collaboratrices et collaborateurs pointent du doigt un manque de concertation, la rigidité des règles et procédures ou encore la façon de traiter les erreurs et manquements mineurs.»

Prise en charge assurée

La DSAS insiste cependant sur un «aspect très important»: «Les auteurs de l'analyse relèvent que les personnes en situation de handicap se sentent très majoritairement à l'aise à Clos Fleuri et sont bien traitées. Ce constat est largement corroboré par les représentants légaux dont une partie souhaiterait toutefois être impliquée davantage.»

Les résultats du rapport ont été discutés en détail avec le conseil de fondation et la direction de Clos Fleuri, puis présentés au personnel et aux partenaires sociaux. Pour la FOPIS, les résultats de l'enquête «confirment les dysfonctionnements importants dénoncés par le personnel» et démontrent combien les collaborateurs «remplissent leur rôle auprès des personnes en situation de handicap avec tout le sérieux et le sens humain que l'on peut exiger d'eux».

Et la FOPIS de relever dans son communiqué: «En effet, tant les usagers, les résidents que les proches aidants sont en grande majorité très satisfaits de la qualité de la prise en charge. En outre, l'enquête a montré que le personnel a du



La direction de Clos Fleuri devra revoir son style de management rapidement. ARCH - A VULLODD

plaisir à accomplir son travail au service des personnes en situation de handicap.» Il n'empêche qu'elle en appelle «au management plus participatif» proposé par les enquêteurs, entre autres mesures.

Restaurer la confiance

Pour l'organisation de défense des collaborateurs, il n'est en effet «plus possible de nier le problème de management trop directif et insuffisamment adapté à une institution dont le cœur du métier

repose sur les compétences sociales et humaines des collaboratrices et collaborateurs». Aussi, elle appuie la démarche proposée pour améliorer la situation entre le personnel et les instances dirigeantes de Clos Fleuri. Tout en réservant toutefois «son accord définitif pour la participation aux mesures de rétablissement à la décision de l'assemblée du personnel de Clos Fleuri qui se tiendra le 11 juin prochain».

La suite est ainsi entre les mains de son conseil de fon-

dation. A lui de mettre en place plusieurs mesures, en particulier un accompagnement externe (*voir ci-dessous*) permettant de restaurer la confiance réciproque et le dialogue et de favoriser un management plus participatif. «Des groupes de travail seront notamment mis sur pied pour revoir certains processus et une commission du personnel permettra de favoriser un dialogue permanent entre la direction, les collaboratrices et les parten-

naires sociaux», explique la DSAS.

Un travail qui se veut «constructif» commence. Un travail pour lequel la FOPIS exige des garanties: Les employés «doivent maintenant pouvoir s'exprimer dans le respect des uns et des autres, sans risquer de représailles. La FOPIS se montrera intransigente: si des menaces ou des avertissements sont prononcés à l'encontre de ceux et celles qui oseront parler, les faits seront immédiatement dénoncés.» ■

«Cela dure depuis de nombreuses années»

RÉACTIONS. «L'audit confirme totalement les dires des collaborateurs quant aux dysfonctionnements de Clos Fleuri. La manière dont cette institution a été gérée jusqu'à présent laisse songeur. Et cela dure depuis de nombreuses années.» Secrétaire général suppléant de la FOPIS, **Bernard Fragnière** ne cache pas sa satisfaction à la lecture du document demandé par le canton.

N'empêche que le directeur, Charles Butty, qu'il avait sèchement attaqué en décembre, reste en fonc-

tion. «Ce monsieur et son encadrement doivent désormais montrer qu'ils sont capables de s'adapter et de changer de comportement. Nous nous montrons intransigeants quant au traitement des collaborateurs et au respect de leur personnalité. C'est à cette condition que l'on se mettra à disposition pour contribuer à retrouver un cadre de travail correct. Mais si les choses ne partent pas dans le bon sens, on arrêtera tout de suite.»

De son côté, la conseillère d'Etat

et directrice de la santé et des affaires sociales (DSAS) **Anne-Claude Demierre** exprime d'abord son soulagement «de constater que les personnes en situation de handicap sont parfaitement prises en charge». «L'encadrement et l'accueil sont excellents. Cela dit, force est de constater que des choses doivent changer dans la manière de gérer les collaborateurs et les collaboratrices. La direction et le conseil de fondation doivent entendre ce qu'ils ont à dire. En ce sens, nous exigeons des mesures concrètes

à mettre en œuvre rapidement. La prise de conscience est là, la volonté de dialogue aussi, la balle est maintenant dans le camp de l'institution. Nous avons aussi demandé que cette dernière soit accompagnée dans sa démarche par un mandataire extérieur. Les partenaires sociaux seront également intégrés à certaines mesures. Nous ferons des bilans réguliers.»

Présidente du conseil de fondation de Clos Fleuri, **Elisabeth Dunand** est, elle aussi, «soulagée» de savoir que

les personnes en situation de handicap «sont bien prises en charge». «Cela ressort clairement de leurs réponses et de celles de leurs proches. Par ailleurs, le conseil de fondation est conscient et admet l'ampleur d'un malaise chez certains collaborateurs et certaines collaboratrices. Nous allons tout mettre en œuvre pour que le climat de travail s'améliore. Nous souhaitons notamment la mise sur pied d'une commission du personnel, afin de mieux communiquer et dialoguer.» JG/YG

PUBLICITÉ

Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

